

MESURES DE SOUTIEN DES EFFECTIFS EN SAUMON

Espèces	N° Mesure	Détail de la mesure	Structures impliquées	Bilan des actions réalisées 2009-2012	Etat d'avancement	Atteinte des objectifs	Facteurs limitants	Besoins complémentaires
Captures de saumons sauvages adultes								
S	29	Le repeuplement en saumon est réalisé sur la Loire à partir de géniteurs sauvages capturés dans l'Allier au printemps à Vichy	CNSS, DDT 03	50 saumons au maximum ont été capturés chaque année à Vichy, dans les conditions fixées par l'arrêté d'autorisation de capture délivré par la DDT 03.				
S	30	Les captures sont étalées sur la période de migration pour disposer d'un échantillon représentatif	CNSS, DDT 03	Les conditions fixées par l'arrêté d'autorisation de captures permettent un étalement des captures sur l'ensemble de la période de migration.				
S	31	Le nombre de géniteurs à capturer est adapté annuellement au vu du nombre de géniteurs de retour. (toutefois, ce nombre n'excèdera pas 50)	CNSS, DDT 03	L'arrêté plafonne la capture à 50 saumons au total, et pour une semaine donnée, à 10 % des effectifs déjà comptabilisés depuis le début de l'année au début de la semaine de piégeage. Il y a donc deux cas de figure suivant les années : soit un plafonnement à 50 saumons, soit un plafonnement à 10 % des remontées totales.				
Production de juvéniles								
S	32	Une partie de la reproduction artificielle sera réalisée à partir de smolts dévalants	CNSS	Chaque année, des smolts piégés au tambour ont été conservés au CNSS pour participer à la reproduction artificielle.			Débats pouvant engendrer l'arrêt du piégeage au tambour.	
S	33	L'utilisation de la cryoconservation de spermé sera envisagée	CNSS	Cette technique n'a pas été mise en œuvre.				
S	34	Une partie de la reproduction artificielle sera réalisée à partir de tacons spermants	CNSS	Des tacons sont capturés au printemps au piège rotatif (tambour) à Chanteuges.				
S	35	La production sera orientée afin de maximiser le nombre de juvéniles à tous les stades issus de géniteurs capturés dans l'année	CNSS, EP Loire, DREAL de bassin	Les recommandations du Conseil Scientifique, traduites dans le marché 2011-2013, vont dans le sens d'une priorité donnée à la production de juvéniles à partir de géniteurs sauvages FO.			Nombre de géniteurs sauvages capturés dans l'année. Non indexation de la production sur les remontées.	
Déversements de juvéniles								
S	36	L'ensemble des juvéniles de saumons déversé sur le bassin de la Loire est suivi de façon à identifier, lors de retours de géniteurs, les individus nés dans la rivière de ceux issus de la reproduction artificielle (traçabilité génétique et assignation parentale pour les stades alevins, ablation de la nageoire adipeuse pour les stades plus avancés comme les smolts).		Tous les géniteurs ayant participé aux reproductions au CNSS depuis décembre 2008 ont fait l'objet d'un génotypage. L'analyse génétique des échantillons de tissus qui seront prélevés sur les saumons de retour de mer à partir du printemps 2012 permettront de connaître leur origine sauvage/déversée. Tous les smolts et tacons déversés ont fait l'objet d'une ablation de la nageoire adipeuse.			sur la mise en œuvre OK	Afin de bénéficier des retombées de la traçabilité génétique, mettre en œuvre l'assignation des saumons de retour sur les années à venir : connaissance possible jusqu'en 2018.

S	37	Pas de déversements dans la zone refuge	CNSS, EP Loire, DREAL de bassin	Aucun déversement n'a eu lieu sur la zone refuge depuis 2009. Des exceptions ont été tolérées dans un cadre d'opération de recherche et d'acquisition de connaissances strictement encadrées.			Dérogations dans le cadre d'études spécifiques.	Evaluer la faisabilité de la mise en place d'autres zones refuges.
S	38	Déversements alevins Allier et affluents	CNSS, EP Loire, DREAL de bassin	Les opérations de soutien d'effectif en alevins ont eu lieu sur l'Allier, l'Alagnon, la Sioule et la Dore après validation du plan de déversement par la DREAL de bassin. Compte tenu des incertitudes liées à la production, un déversement en excédent par rapport aux prévisions a eu lieu.				
S	39	Déversements smolts Allier et affluents	CNSS, EP Loire, DREAL de bassin	Les opérations de soutien d'effectif en smolts ont eu lieu sur l'Allier après validation du plan de déversement par la DREAL de bassin. Le changement de stratégie d'élevage depuis 2011 (production uniquement de smolts) s'est traduite par un déversement de tacons au stade 1+ sur la partie aval de l'Allier. La baisse de la commande de smolts se traduit dans les effectifs déversés en 2012.				
S	40	Incubateurs de terrain sur l'Allier	CNSS	200 000 œufs ont été chargés dans les incubateurs chaque année.			Conditions climatiques pouvant conduire à évacuer les incubateurs pour éviter une mortalité générale des œufs.	Mettre en place un suivi qui permette d'évaluer la production réelle des incubateurs en alevins et tacons.
S	41	Déversements alevins Gartempe	CNSS, EP Loire, DREAL de bassin	Les opérations de soutien d'effectif en alevins ont eu lieu sur la Gartempe après validation du plan de déversement par la DREAL de bassin. Aucun déversement n'a eu lieu sur la Semme et la Couze en 2011 et 2012. Compte tenu des incertitudes liées à la production, un déversement en excédent par rapport aux prévisions a eu lieu.				
S	42	Déversements smolts Gartempe	CNSS, EP Loire, DREAL de bassin	Les opérations de soutien d'effectif en smolts ont eu lieu sur la Gartempe après validation du plan de déversement par la DREAL de bassin.				
S	43	Déversements alevins Arroux	CNSS, EP Loire, DREAL de bassin	Les opérations de soutien d'effectif en alevins ont eu lieu sur les affluents de l'Arroux après validation du plan de déversement par la DREAL de bassin.				
S	44	Déversements smolts Arroux	CNSS, EP Loire, DREAL de bassin	Les opérations de soutien d'effectif en smolts ont eu lieu sur l'Arroux après validation du plan de déversement par la DREAL de bassin.				
Evaluation des repeuplements								
S	45	Evaluer l'efficacité des déversements actuels sur chaque sous-bassin	CNSS, INRA	La traçabilité génétique mise en place permet à partir des retours au printemps 2012 de déterminer l'origine des saumons. Les 4 lots géographiques apportent en compléments une information sur l'origine géographique par sous-bassin versant.			Regroupement des cours d'eau dans un même lot. Faiblesse possible des échantillons de saumons de retour d'un même sous-bassin versant qui pourrait rendre délicat le traitement statistique des données.	S'interroger sur un renforcement de cette traçabilité à l'échelle d'un sous-bassin versant.